



L'intersyndicale 93 reçue au ministère : on ne lâche toujours pas l'affaire

Jeudi 12 mars, l'intersyndicale éducation FSU-CGT-SUD de Seine-Saint-Denis était reçue au ministère pour la 5ème audience consécutive, suite à la mobilisation d'ampleur du plan d'urgence 93. Notre délégation a porté haut et fort la voix des 33 000 personnels du 93. Les représentant-es au niveau national de l'intersyndicale étaient présent-es à nos côtés pour apporter leur soutien.

Cette audience intervient 2 ans après nos dernières audiences au ministère et à Matignon, pour lesquelles nous n'avons jamais eu de réponses, pourtant promises. Il y a deux ans, la dissolution a empêché la dernière audience au ministère et depuis, nous étions sans nouvelles quant aux réponses aux éléments apportés. Deux ans durant lesquels la politique de démantèlement du service public d'éducation s'est accentuée. Notre département, le plus pauvre de la France hexagonale, n'y a évidemment pas échappé

La mobilisation de 2024 pour un plan d'urgence dans l'éducation dans le 93 a été la 1^{ère} mobilisation de salariés en nombre de grévistes en 2024, et si le plan d'urgence est chiffré à 358 millions, cela ne représente qu'à peine plus de 1 000 euros par élèves. **30 % d'investissement en moins pour nos élèves.**

L'état des lieux dressé par notre délégation caractérise la rupture d'égalité entre l'éducation dans le 93 et dans le reste du territoire national. 30% : c'est la différence entre le niveau moyen d'investissement par élève en France, et le niveau moyen dans le 93 (6 200 euros par élève et par an dans le 93 contre 8 840 euros au niveau national). Ce rabais est d'autant plus choquant que 2/3 de nos établissements sont classés en zone d'éducation prioritaire, ce qui devrait, contrairement à ce que l'on constate, justifier un sur investissement, propice à compenser ces inégalités. C'est un manque net de 859 millions d'euros pour nos écoles. Cette situation porte un nom : il s'agit de discrimination territoriale.

Tout comme nous voulons l'égalité femme-homme, nous voulons l'égalité territoriale. Il ne s'agit que de respecter, et de faire respecter, simplement et strictement, les principes les plus élémentaires de notre droit.

Leurs réponses

Le ministère semble (re)découvrir la situation. La réponse qui nous a été faite : "les suppressions sont moindres qu'ailleurs". L'algorithme ministériel aurait épargné notre département. Notre académie aurait « bénéficié d'un rééquilibrage des suppressions. »

Le constat est sans appel et révoltant : il n'y a pas de continuité d'état dans notre département. Les maigres engagements de Nicole Belloubet, ministre de l'éducation en 2024, sont inconnus de la représentante du ministère (sur le bâti scolaire, les vies scolaires, les élèves allophones, les personnels médico-sociaux).

Elle a reconnu la clarté de nos demandes, a entendu le signal et s'est même excusée de ne pas pouvoir nous apporter plus d'éléments. Seul engagement : transmettre au ministre les éléments de l'intersyndicale.

Notre réponse : il faut monter d'un cran

Face à un tel mépris, l'intersyndicale a exprimé sa colère et a exigé d'être de nouveau reçue et de ré-ouvrir les négociations avec le ministre lui-même.

Face à l'inconséquence et le mépris du ministère, il faut monter le son.

L'intersyndicale 93 appelle les personnels à se réunir et à construire les bases d'une mobilisation qui montrera au ministère que nous ne nous satisfaisons pas d'un tel manque de considération.

Après la journée du 17 février, il s'agit de monter d'un cran et de s'emparer de toutes les dates de mobilisation à venir.